

N.º 6

Du 11 Vendémiaire an 12.

LAISSEZ passer librement Guillaume Veyssire marié le 15 Nivose an 11  
 natif d Mauriac domicilié à 13 municipalité  
 d 13 département d Aurillac âgé de 31 ans, taille  
 d un m. 67 c. m. cheveux bruns sourcils noirs yeux gris  
 front bas nez spaté bouche  moyenne menton petit visage  
oval marqué de petite inscrit sur le tableau de sa commune, sous le N.º  
 allant en Espagne ainsi qu'il en a fait sa déclaration, sans donner ni  
 souffrir qu'il soit donné aucun empêchement; et prêtez-lui assistance en cas de besoin.  
 Le présent passeport valable pour 4 décades seulement, pour sortir du territoire de la République.

Délivré d'après l'avis approbatif des bourgeois de Mauriac  
 en date du 8 de ce mois et sur l'attestation du citoyen Antoine Chablat demeurant  
 à Aurillac et du citoyen J. Baptiste Briou demeurant à  
13 lesquels ont signé avec nous. Guillaume Veyssire  
Veyssires Chablat

N.º 7

Du 2 jour.

LAISSEZ passer librement François Reuse  
 natif d Mauriac domicilié à 13 municipalité  
 d 13 département d Aurillac âgé de 16 ans, taille  
 d un m. 67 c. m. cheveux bruns sourcils châtains yeux gris voux  
 front quarré nez  moyen bouche petite menton petit visage  
roulé marqué de petite inscrit sur le tableau de sa commune, sous le N.º  
 allant en Espagne ainsi qu'il en a fait sa déclaration, sans donner ni  
 souffrir qu'il soit donné aucun empêchement; et prêtez-lui assistance en cas de besoin.  
 Le présent passeport valable pour 4 décades seulement, pour sortir du territoire de la République.

Délivré d'après l'avis approbatif des bourgeois de Mauriac  
 en date du 23 fructidor an 11 et sur l'attestation du citoyen Antoine Chablat demeurant  
 à Aurillac et du citoyen J. Baptiste Briou demeurant à  
13 lesquels ont signé avec nous. François Reuse  
Reuse Chablat Briou

N.º 8

Du 2 jour.

LAISSEZ passer librement George Godonsche  
 natif d Mauriac domicilié à 13 municipalité  
 d 13 département d Aurillac âgé de 11 ans, taille  
 d un m. 67 c. m. cheveux bruns sourcils châtains yeux gris bleus  
 front bas nez court et gros bouche  moyenne menton relevé visage  
oval inscrit sur le tableau de sa commune, sous le N.º  
 allant en Espagne ainsi qu'il en a fait sa déclaration, sans donner ni  
 souffrir qu'il soit donné aucun empêchement; et prêtez-lui assistance en cas de besoin.  
 Le présent passeport valable pour 4 décades seulement, pour sortir du territoire de la République.

Délivré d'après l'avis approbatif des bourgeois de Mauriac  
 en date du 22 fructidor an 11 et sur l'attestation du citoyen Antoine Chablat demeurant  
 à Aurillac et du citoyen J. Baptiste Briou demeurant à  
13 lesquels ont signé avec nous. George Godonsche  
Godonsche Chablat Briou